




POULET BLANC FERMIER
élevage 94 jours minimum
ÉLEVÉ EN PLEIN AIR

Homologation n° LA 07/13
Caractéristiques certifiées : Fermier - élevé en plein air
Durée d'élevage 94 jours minimum
Alimenté avec 75% de céréales
PRODUIT PAR le syndicat Volailles Fermières de Bourgogne
71100 Saint-Rémy - www.volailles-bourgogne.com
UNE SÉLECTION 
71230 SMOY - www.mairat.com
14.019014
ABATTU ET
CONDITIONNÉ PAR
ABATTOIR FR 71 523 001 CE
EFFILÉ
Classe A - Produit frais
Tenir au frais entre 0 et 4°C.


POULET BLANC FERMIER
élevage 94 jours minimum
ÉLEVÉ EN PLEIN AIR

Homologation n° LA 07/13
Caractéristiques certifiées : Fermier - élevé en plein air
Durée d'élevage 94 jours minimum
Alimenté avec 75% de céréales
PRODUIT PAR le syndicat Volailles Fermières de Bourgogne
71100 Saint-Rémy - www.volailles-bourgogne.com
UNE SÉLECTION 
71230 SMOY - www.mairat.com
ABATTU ET
CONDITIONNÉ PAR
ABATTOIR FR 71 523 001 CE
PRÊT À CUIRE
Classe A - Produit frais
Tenir au frais entre 0 et 4°C.



L'aviiculture



Toujours des besoins de développement en région mais des interrogations sur l'avenir entre Brexit et crise du Covid-19

En Bourgogne-Franche-Comté, le développement de production de volailles de chair se poursuit mais tend à ralentir. Le tonnage régional de volailles abattues atteint 95 240 t et progresse de 7 % par rapport à l'année précédente.

La filière pondeuse axée sur l'élevage en plein-air continue aussi son développement avec une hausse de 1,2 % du cheptel.

La pression sociétale ne faiblit pas et des adaptations pour le bien-être animal, avec des économies d'énergie, restent prioritaires : aménagement paysager des parcours, développement de bâtiments avec éclairage naturel, installation de panneaux photovoltaïques.

Un Brexit sans accord impacterait fortement le marché : l'UE se trouverait excédentaire et mettrait éventuellement une pression sur les exportations françaises.

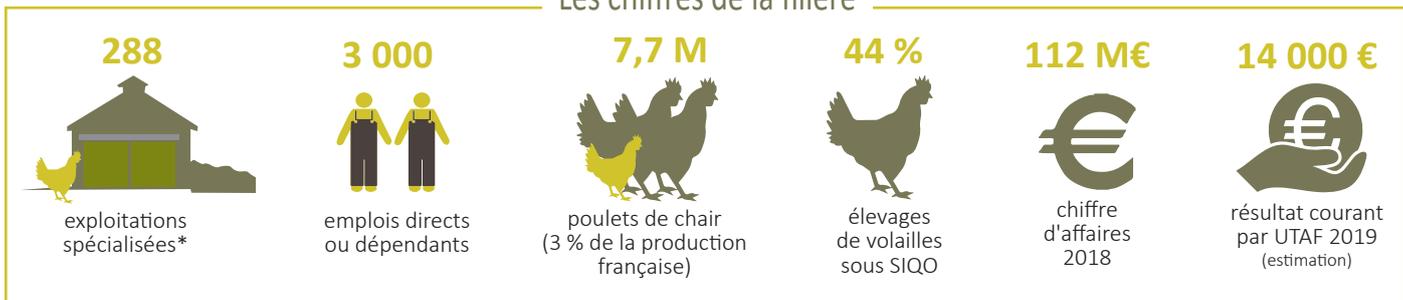
Dans ce contexte déjà incertain, la crise du Covid-19 au printemps 2020 vient rebattre les cartes. Les filières Volaille de Bresse, canards à rôti, lapins et pigeons perdent le débouché de la restauration et se trouvent particulièrement impactées.

La production de canards est pénalisée par l'allongement du vide sanitaire de 2 à 3 semaines.

Plus largement, les approvisionnements en matières premières se tendent avec la difficulté de trouver du fret et l'arrêt d'usines de trituration des tourteaux.



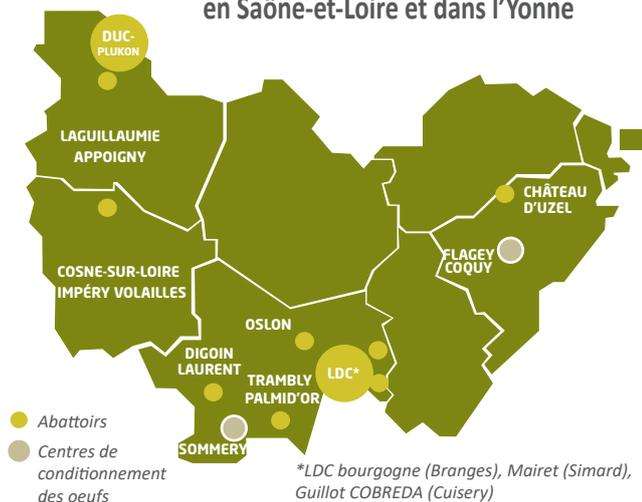
Les chiffres de la filière



*données Agreste 2013

Sources : Srise/Draaf Bourgogne-Franche-Comté ; Cerfrance

Les industries d'abattage de volailles localisées en Saône-et-Loire et dans l'Yonne



Source : Chambre d'agriculture de Bourgogne-Franche-Comté



La production mondiale de viande de volaille en hausse, mais une baisse annoncée en France

La production de volaille dans l'UE est concentrée dans quelques pays, notamment en Pologne (16,3 %), au Royaume-Uni (12,6 %), en France (11,2 %), en Allemagne (11,2 %). Le poulet représente 79 % de la production.

La production française, en 2019, est estimée sur la base des trois premiers trimestres. Ainsi, la production totale de volaille s'établirait à 1,73 millions de tonnes sur 2019, en recul de 3,1 % par rapport à 2018, avec notamment une baisse conjuguée de la production de poulet (- 3,1 %) et de dinde (- 5,7 %).

En têtes, le cumul des abattages de poulets sur l'année 2019 diminue plus vite que les tonnages (- 2,7 % contre - 1,7 %), avec une augmentation du poids moyen à l'abattage (+ 1 %).

En 2019, les importations continuent à progresser de 2,4 % en prévisionnel, principalement en provenance de l'UE (+ 2,7 %). Cette tendance pourrait s'inverser dans le contexte de la fièvre porcine africaine, avec la demande grandissante de la Chine, notamment pour la viande rouge (cuisses, ailes) et les abats (pattes). Une meilleure valorisation des carcasses impacterait l'offre en filets de poulet sur le marché de l'UE.

Une consommation de poulet toujours en essor, au profit des importations

La consommation de volailles est estimée à 1,85 million de têtes en 2019, contre 1,79 million de têtes en 2018, soit en hausse de 2,9 %.

Contrairement aux autres secteurs carnés, la consommation annuelle totale de volailles continue de progresser et s'établit à 27,5 kg / habitant en 2019, en hausse de 2,7 % par rapport à 2018. Sur dix ans, le taux de croissance moyen de la consommation s'établit à + 1,9 %.

La part des importations dans la consommation de poulet, en augmentation depuis les années 90, s'établit à 45 % en 2019 sur la base des chiffres SSP, valeur stable par rapport à 2018. La production française à destination du marché français progresse (+ 1,1 % en 2019), moins vite que la demande (+ 2,2 %).

Développement de la consommation d'œufs de poules en plein air

En France, les achats d'œufs coquille par les ménages français pour leur consommation à domicile, tous circuits de distribution confondus, sont en hausse (+ 0,7 %) par rapport à 2018. Les volumes d'œufs issus de poules élevées en cage enregistrent une importante baisse (- 15 %), tandis que les achats d'œufs sol progressent significativement (+ 103 %).

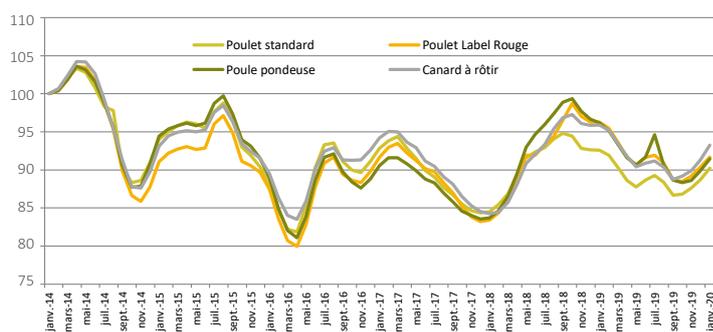
Reprise des indices coût des matières premières en fin d'année

Sur les trois premiers trimestres de 2019, les indices de coût de l'aliment calculés par l'ITAVI sont en recul, d'abord en lien avec la baisse du cours du maïs résultant des récoltes historiques dans la région Mer Noire, puis dans le sillage du repli des cours du blé et des tourteaux.

En janvier 2020, les indices s'affichent en progression, du fait de la hausse des cotations des céréales et des tourteaux.

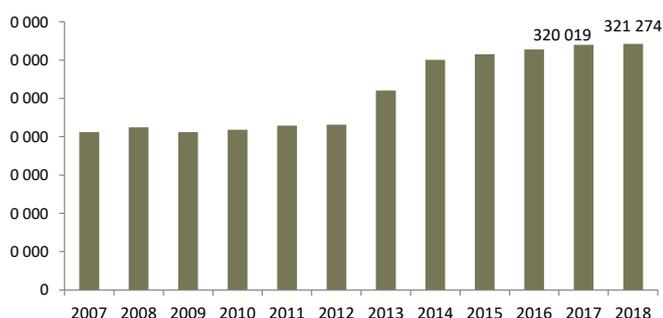
Par rapport à décembre 2019, l'indice aliment s'inscrit en hausse pour le poulet standard (+ 1,7 %), le canard à rôti (+ 2,1 %) et la poule pondeuse (+ 1,7 %).

Indices matières premières au moindre coût (base 100 janvier 2014)



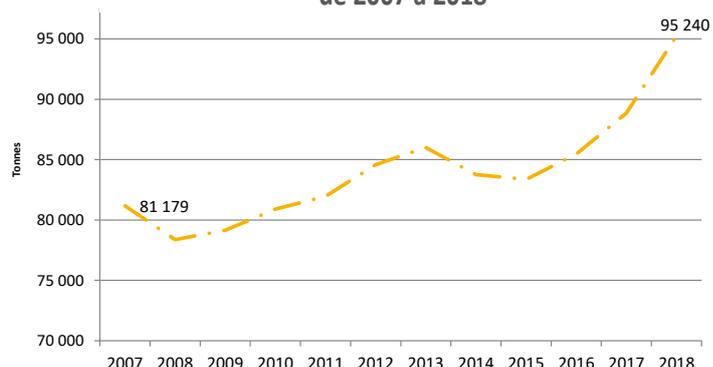
Source : Enquête ITAVI

Tonnage aliment volailles en Bourgogne-Franche-Comté



Source : Coop de France Nutrition animale 2018

Abattage de volailles en Bourgogne-Franche-Comté de 2007 à 2018



Source : Agreste – Enquête auprès des abattoirs 2018



Chambres d'agriculture

Bis repetita pour 2019, un résultat dans la lignée de 2018

En 2019, le constat est le même que l'an dernier pour les aviculteurs : les charges progressent plus vite que les ventes. Elles augmentent dans leur ensemble de 1,5 % pour un produit global en hausse de 1 %. La conséquence est un résultat en berne pour la filière. Celui-ci affiche un modeste 14 000 € de résultat courant / UTAF contre 14 700 € l'an passé.

Un critère retient l'attention pour expliquer ces résultats, c'est l'efficacité économique (ratio EBE / produit brut). Pour les exploitations avicoles, l'efficacité économique est de 23 % en moyenne. Cet indicateur souligne l'inadéquation entre les charges et les produits. Quid de savoir si les charges sont trop élevées ou si les produits ne sont pas assez valorisés, voire les deux ?

Pour faire face à leurs engagements financiers, les aviculteurs doivent augmenter leur volume de production au regard de la rentabilité de la filière. A défaut, la rémunération des aviculteurs est la variable d'ajustement.

Sur 10 ans, le résultat moyen par UTAF est de 15 000 €, tandis qu'il atteint 13 400 € sur les 5 derniers exercices.



L'aviculture (échantillon Cerfrance)

66 exploitations spécialisées dont 2/3 proviennent de l'Yonne et de la Saône-et-Loire

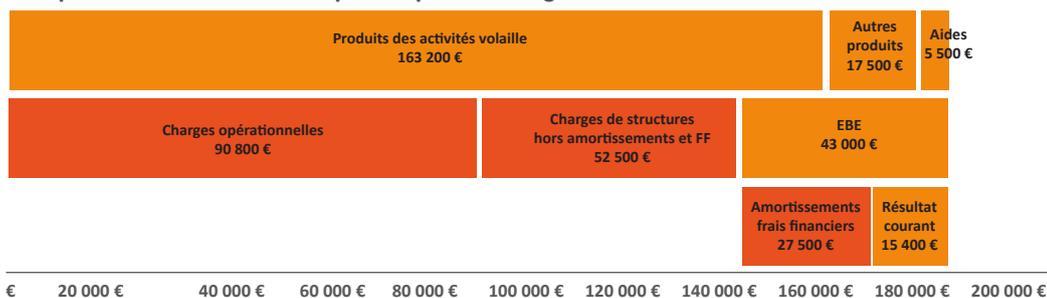
11,7 ha de SAU dont la moitié de SCOP

1,56 UMO dont 1,13 UTAF

Spécialisation très poussée : en moyenne, **92 %** du produit des activités sont issus de la production de volailles

La faible surface agricole s'explique par le fait que les ateliers avicoles constituent souvent une société à part de l'exploitation agricole initiale. Cette société est souvent en complément d'une exploitation céréalière ou de bovins allaitants. Le revenu correspond donc, dans la majorité des cas, à un revenu complémentaire.

Une production fortement impactée par les charges – un EBE insuffisant



Hétérogénéité considérable des revenus

Une exploitation sur 4 génère un résultat négatif, tandis que 15 % des exploitations obtiennent un résultat supérieur à 30 000 € / UTAF.

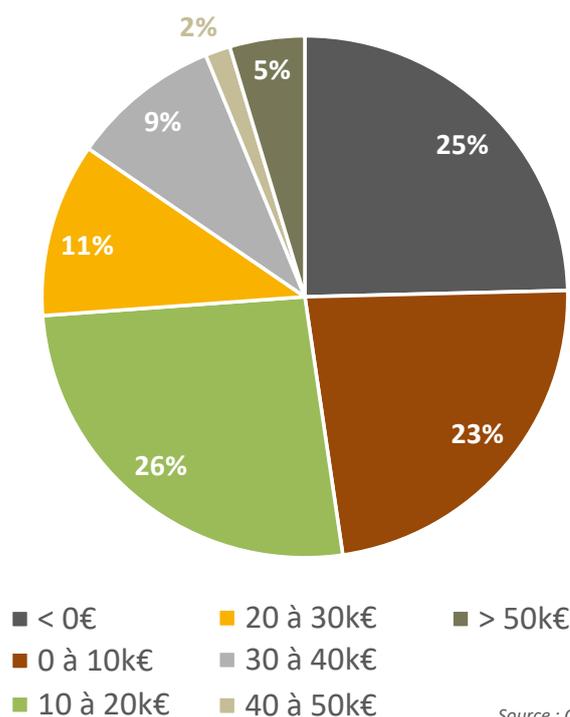
Quels sont les facteurs expliquant ces différences ? Il semblerait que la technicité de l'exploitant et des bâtiments soient les facteurs clés de réussite. A noter que le type de production est également déterminant.

Des bilans fragiles

Au bilan des élevages avicoles, les capitaux permanents sont constitués à 51 % par des emprunts LMT, ce qui souligne les importants investissements de la décennie passée. Ce ratio est à mettre en lien avec l'âge de l'exploitant. Il correspond généralement à des entreprises « jeunes » où le temps permettra progressivement de résorber une partie importante des emprunts.

Cependant, 43 % des aviculteurs ont plus de 50 ans, ce qui doit alerter. Par ailleurs, l'enveloppe d'investissements est supérieure à l'enveloppe d'emprunts ce qui signifie qu'une partie des investissements est autofinancée. Cet autofinancement participe à la dégradation de la trésorerie des exploitations.

Répartition du résultat courant / UTAF



Le renouvellement des générations dans la filière avicole : des opportunités à saisir

ZOOM

Un contexte régional porteur

La filière avicole chair et œufs de consommation connaît un contexte favorable : hausse constante de la consommation, dans le monde et en France, et nécessité d'approvisionnement local des entreprises d'abattage et de transformation de la région.

Les installations en volailles de chair ont permis de satisfaire le besoin local d'augmentation des volumes pour pérenniser les outils amont et aval. Actuellement, les installations sont plus nombreuses en poules pondeuses, en réponse à la demande du marché d'œufs issus de productions alternatives à la cage.

Une installation progressive possible

La création d'un bâtiment avicole sur une exploitation permet une installation progressive. En effet, l'amortissement peut se faire sur 10 à 15 ans, offrant l'opportunité à un jeune de s'installer sur l'exploitation familiale avec un complément de revenu avant l'installation définitive.

Des perspectives de production et des débouchés engageants

De nombreuses entreprises de l'amont à l'aval de la filière sont présentes en région : couvoirs, fabricants d'aliments, abattoirs, transformation...

Une production pleine d'atouts

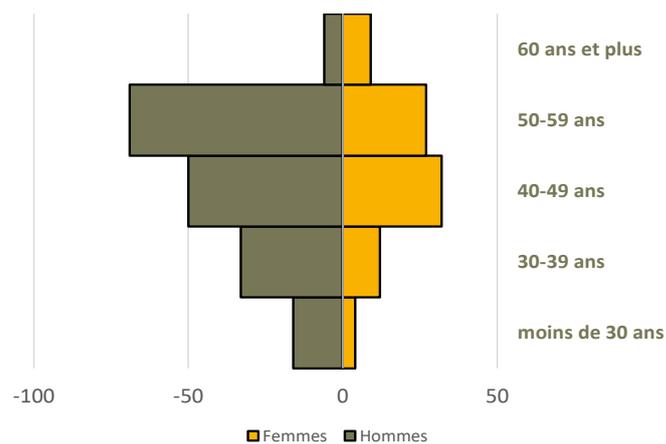
Les débouchés sont sécurisés par des contrats de reprise : les produits sont vendus avant leur mise en production.

Cette production offre des complémentarités avec les grandes cultures : utilisation de la paille et valorisation du fumier. Ainsi, un bâtiment de 30 000 poulets produit en azote (N), phosphore (P) et potassium (K) : N = 6 630 kg / P = 3 730 kg / K = 7 045 kg, soit l'équivalent de 19 t d'ammonitrates, 8,4 t de superphosphate (super 45) et 12,6 t de chlorure de potassium.

Une alternative à l'agrandissement foncier

La production de volailles permet à un jeune de s'installer sans foncier conséquent.

La pyramide des âges montre que 43 % des exploitants avicoles ont plus de 50 ans. Au moins 111 exploitants sont à remplacer dans les 10 années à venir.



Source : Agreste - MSA janvier 2018

Des conditions de travail optimisées

- planification des démarrages de lots : gestion des périodes de travail, congés possibles ;
- charge de travail modérée : un équivalent temps plein pour 3 000 à 3 500 m² de bâtiment ;
- bâtiments modernisés : automatisation, informatisation, ergonomie, adaptation aux exigences sociétales.

Un apport de trésorerie régulier

Le paiement en fin de lot sécurise la trésorerie tout au long de l'année.

Un métier accessible à tous

Créer un élevage de volailles est ouvert à tous, sous réserve d'avoir :

- le goût de l'élevage et la rigueur dans le travail : contact avec les animaux, exigence au regard du vivant...
- la capacité financière d'investir,
- la volonté de se professionnaliser : s'informer et se former continuellement, respecter la réglementation de traçabilité et la nécessité d'une formation biosécurité.